

[Connexion](#)

# Associer une carte CPS à un compte existant

Si votre compte utilisateur DrSanté a été créé sans carte CPS, il est indispensable de la rattacher lors de la première utilisation. Voici comment procéder.

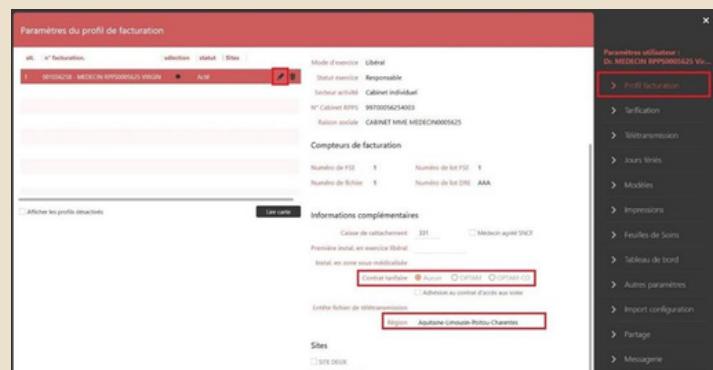
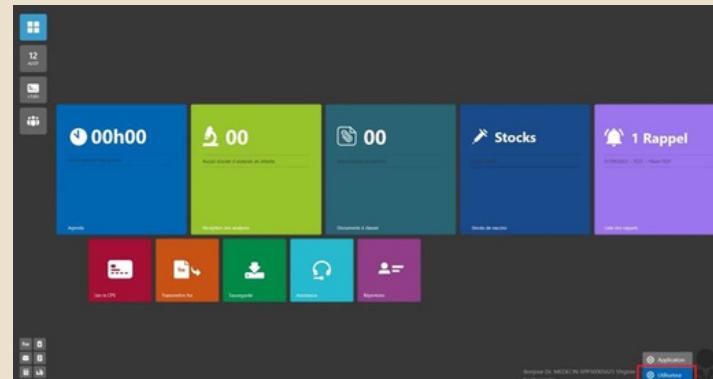
## Étapes pour rattacher une carte CPS

Insérez votre carte CPS dans le lecteur et connectez-vous avec votre **mot de passe habituel**. Un **message s'affiche automatiquement** pour vous inviter à associer la carte CPS à votre profil utilisateur.

Une fois connecter, terminer le paramétrage en ouvrant le menu "**Paramètres utilisateurs**".

- Allez dans l'onglet "**Profil facturation**".
- Cliquez sur l'icône (**crayon**) pour modifier les informations.
- Renseignez :
  - Le contrat tarifaire,**
  - La région d'exercice.**

Votre carte CPS est maintenant correctement rattachée et votre profil est prêt à être utilisé avec les fonctionnalités liées à la facturation.



## Bon à savoir

- Le rattachement CPS ne se fait qu'une seule fois par utilisateur.
- En cas de problème de lecture de la carte, vérifiez le bon branchement du lecteur.

## À lire aussi :

- Créer un nouvel utilisateur dans DrSanté
- Se connecter à DrSanté (mot de passe ou carte CPS)



Besoin d'aide ou d'une formation ? Contactez notre service support :  
par mail à l'adresse suivante [support@logicielsante.com](mailto:support@logicielsante.com) en nous précisant votre demande et vos disponibilités ou par téléphone.

05 35 54 56 99